

# CHAMPIONNATS DE NATIONALE 3 – Q2

Date : **samedi 31 mars et dimanche 1er avril 2018**

Bassin : **50 m x 20 m**

Lieu : **GRAND COURONNE**

Engagements extranat du mardi 20 mars au mardi 27 mars 2018

**Droit d'engagement : 9 € par épreuve individuelle à verser au comité régional d'origine**

**Les engagements non validés avant la date réglementaire de dépôt des engagements seront multipliés par deux soit : 18€ par épreuve individuelle.**

Programme	SAMEDI 31 MARS 2018	DIMANCHE 1 <sup>er</sup> AVRIL 2018	DIMANCHE 1 <sup>er</sup> AVRIL 2018
Ouverture des portes	13 heures	7 heures 30	13 heures 30
Début des épreuves	14 heures 30	9 heures	15 heures
Programme	1500 NL Messieurs 100 Dos (D & M) 50 Brasse (D & M) 200 NL (D & M) 100 Papillon (D & M) 400 4 Nages (D & M) 800 NL Dames	50 Dos (D & M) 50 Papillon (D & M) 400 NL (D & M) 200 Brasse (D & M) 200 4 Nages (D & M) 100 NL (D & M)	1500 NL Dames 200 Dos (M & D) 200 Papillon (M & D) 800 NL Messieurs 100 Brasse (D & M) 50 NL (D & M)

## **QUALIFICATION :**

Les nageurs du collectif excellence et les nageurs qualifiés aux championnats N2 de printemps ne sont pas autorisés à participer à ces championnats.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif.

Les nageurs ayant réalisé les temps de qualification de la grille interrégionale N3 (spécifique Ouest) lors des épreuves suivantes pourront participer :

- Championnats N2 hiver Q1
- Championnats régionaux en bassin de 50 m

Les nageurs qualifiés ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, PLUS une épreuve complémentaire. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves.

Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance proposée sur l'espace ExtraNat

## **PROGRAMME :**

Les séries seront nagées toutes catégories confondues classement au temps.

## **RECOMPENSES :**

S'agissant d'une compétition réservée aux nageurs non qualifiés aux N2-Q2, les trois premiers nageurs, toutes catégories confondues, de chaque épreuve recevront un cadeau mais pas de médaille.

## **JURY :**

Chaque club ayant au moins 4 nageurs qualifiés doit fournir un officiel (par réunion)

**Pénalité pour non présentation d'officiels de : 50€ par réunion**